Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501414-20260409-20260417-DE

DELIBERATION DUCONSEIL MUNICIPAL 2026_04_17

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Nombre de suffrages : 15

Pour : 15

Date de convocation
03/04/2026

Date d'affichage
03/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BERGER Serge.

Etaient présents :
BARRIER David, BERGER Serge, M. CHAUVIN Cyrille, Mme DERRIEN Karine, Mme GADBOIS Nathalie, M. GUESNE Titouan, M. HUET Julien, Mme LANDAIS Marie, M. MAIGNAN Nicolas, M. MARCINIAK Ludovic, Mme PAQUET Pauline, Mme PAQUET Aurélie, M. REGNAULT Jean-Charles, Mme SISSOKO Laure

Procuration(s) :
DUBOIS Sandrine donne pouvoir à BERGER Serge

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :
DUBOIS Sandrine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LANDAIS Marie

OBJET: COMPOSITITON DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire : David BARRIER, Marie LANDAIS, Cyrille CHAUVIN

Sont candidats au poste de suppléant : Ludovic MARCINIAK, Julien HUET, Nicolas MAIGNAN

Sont donc désignés en tant que :

- **délégués titulaires :** David BARRIER, Marie LANDAIS, Cyrille CHAUVIN
- **délégués suppléants :** Ludovic MARCINIAK, Julien HUET, Nicolas MAIGNAN

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LANDAVRAN
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,